

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-588445

115601

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10434 Société : RAN

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : OUZINE HICHAM

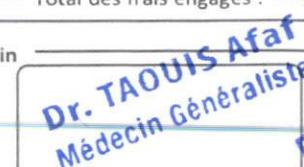
Date de naissance : 01/03/1971

Adresse :

Tél. : 06 62 78 84 88 Total des frais engagés : 688,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/04/2022

Nom et prénom du malade : OUZINE HICHAM

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Rénalcite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RIS

Signature de l'adhérent(e)

Le 18 MAI 2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/01/2022		5,00	#110#	INP : 0510005570 Dr. TAOUISSARAF Médecin Généraliste

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Dr. Maria AZENNAR Centre Commercial Casa Green Town Ville Verte Casablanca 321 - 102000 Tél: +212 520 521 35	13.04.22	 PHARMACIE GREENTOWN Dr. Maria AZENNAR Centre Commercial Casa Green Town Ville Verte Bouskoura. Tel +212 520 521 35 348,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF



Docteur Afaf Taouis
Médecin Généraliste

الدكتورة عفاف طويس
طبيبة عامة

Casablanca le: 13/06/2022

Nr OURZINE HICHAM

134830

1/ 69,00 Pocivox Sijou SV 1 cas x 31 j 8 dt

LOT: 220102
DUO: 01/2025
€9,00 DH

PPV: 138,30 DH
LOT: 647069
PER: 12/22

2/ 138,30 A -> g antin SV 1 cas x 28 x 2 SV 8 dt

3/ 32,00 clartec long CP SV 1 cas

LOT : 4830
UT. AV : 11-24
P.P.V : 32 DH 00

4/ 86,00 Redni go SV 1 cas

LOT N°:
UT. AV:
PPV (DH): 4400

5/ 67,00 levure sachet SV 1 cas x 21 j SV Dr. TAOUIS Lekat
Medecin Généraliste

MAROC 07/21 PPV 67,00 DH
07/24